



Le journal de Lomener Port d'attache

le grain de sel

La vie locale nous concerne... contribuons à y apporter notre grain de sel.

Adresse : 7, rue des Aigrettes Lomener 56270 PLLOEMEUR Tél: 06 86 07 07 43
Contact : lomener.port.dattache@laposte.net

Numéro 16 - avril 2023



L'assemblée générale de Lomener Port d'Attache a eu lieu le 8 février dernier devant près de 80 adhérents présents ou représentés.

Le conseil d'administration (photo ci-contre), et le bureau, ont été renouvelés.

Premier rang de gauche à droite : Christiane Le Breton, Jean-Paul Juhel, Didier Courtin, Erwann Tanguy (trésorier-adjoint), Joël Guého (trésorier), Philippe Richard, Claude Brégeon, Alain Vannier (Président).

Deuxième rang de gauche à droite : Claude Rayne (vice-président), Hervé Le Pan (secrétaire-adjoint), Annie Fourmy (secrétaire).

Absents sur la photo : Michel Pizenberg, Alice Martin, Véronique Dheurle, Philippe Le Toullec.

2003-2023, Lomener Port d'Attache a déjà 20 ans

En 2003, une poignée d'habitants de Lomener inquiets de certains aspects du projet de la ZAC du Bois d'Amour qui allait structurer le nouveau Lomener décident de s'unir pour le faire évoluer. L'association Lomener Port d'Attache (LPA) est née. Les statuts déposés en préfecture le 4 juillet 2003 en précisent l'objet : préserver et maintenir la qualité et le cadre de vie à Lomener. Durant ces vingt années, l'esprit qui a guidé les membres fondateurs restera inchangé : LPA est une association apolitique, elle est un trait d'union entre les habitants du secteur et les élus, elle est à l'occasion « poil à gratter » comme le rappelle le titre de notre lettre semestrielle « le grain de sel ».

A ce jour, 6 présidents se sont succédé à la tête de LPA : de 2003 à 2005, Serge Bard, de 2003 à 2006, Monique Guéguen, de 2007 à 2009, Roger Fernandez, de 2010 à 2014, Claude Brégeon, de 2015 à 2018, Phillippe Richard et depuis 2019, Alain Vannier. LPA est aujourd'hui ce que chacun d'eux a apporté, qu'ils en soient chaleureusement remerciés. La préservation du bien vivre à Lomener et ses environs qui les a constamment guidés s'exerce aujourd'hui de différentes façons :

Les signalements de dysfonctionnements ou de dégradations sur le domaine public

Ils se font auprès des services techniques de la ville. Les nids de poule ou les dépôts sauvages de poubelle ne sont pas les moins nombreux. Sur ces 6 dernières années, plus de 170 faits ont ainsi été répertoriés.

Les demandes de mise en place de nouveaux services

Elles se font auprès des pouvoirs publics. Par exemple : l'ouverture du relais de poste en 2009, l'installation d'un défibrillateur au Moulin Vert en 2011, la mise en place d'une boîte à livres en 2017....

Le suivi attentif de projets publics d'envergure

Cette action s'inscrit généralement dans la durée. Entre autres, citons au début des années 2000, des adaptations au projet initial de la ZAC puis entre 2012 et 2014, la participation active au comité de pilotage des risques de submersion marine et d'inondation. Nous avons bien sûr un regard attentif sur le projet d'aménagement de la rue et du parking du Stole, sur le schéma vélo, sur l'évolution et l'entretien de la jetée, sur la reconversion du site d'ex-Aquastream et sur tout autre sujet concernant notre secteur.

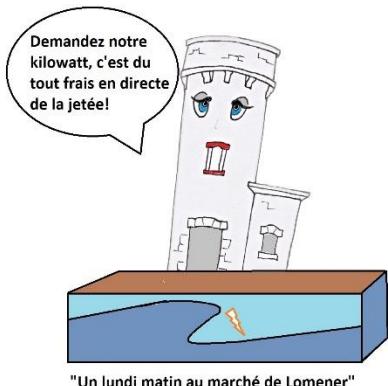
La création d'événements culturels

Ce sont, de 2015 à 2018, la création du jeu Ploemeur-Oie, jeu sur le thème de la citoyenneté, animé par LPA sur le temps périscolaire puis, en 2019, l'organisation d'un concours photo et d'une conférence sur la construction de la jetée. Prochainement, le 16 juin, à la chapelle de Lomener, ce sera l'organisation de la conférence « Regards sur Lomener d'hier » en collaboration avec le comité d'histoire du pays de Ploemeur.

L'objectif premier qui a présidé à la création de LPA a été assurément rempli au cours de ces 20 dernières années. Dans son domaine géographique d'intervention qui touche environ 1800 foyers, les réalisations de l'association sont multiples grâce à l'action de tous les bénévoles qui se sont succédé au conseil d'administration (statutairement ils sont 15 renouvelés chaque année), grâce également au soutien de quelque 200 adhérents informés par notre lettre mensuelle des adhérents. LPA a aussi beaucoup d'amis, Facebook en recense 1500. Nous les encourageons à nous rejoindre pour que dans les 20 prochaines années, LPA vise encore plus loin, plus haut, plus fort.

L'énergie houlomotrice

Lomener Port d'Attache s'inquiète depuis plusieurs années de la dégradation de la jetée et des risques qu'elle fait peser sur la zone de mouillage et sur le cordon dunaire du Stole, dernier rempart contre les submersions marines. Le maire nous a affirmé que le département a voté un budget pour les travaux de sécurisation et a souhaité étudier la possibilité de la mise en place d'un système de récupération de l'énergie houlomotrice à cet endroit. Sans préjuger de l'intérêt et des conséquences de ce projet LPA souhaite qu'il ne soit pas l'occasion de retarder au-delà du raisonnable les travaux de consolidation de la jetée.



Mais au fait qu'est-ce que l'énergie houlomotrice ? En deux mots c'est la possibilité de convertir la force des vagues et de la houle en électricité.

Comment ça marche ? C'est une technique encore balbutiante. En pleine mer, différents dispositifs ont été testés ces dernières années avec des bouées, des plateformes, des flotteurs.... Certains ont été abandonnés, d'autres sont encore en phase d'étude. A quai (c'est ce qui nous intéresse ici) il y a également plusieurs techniques. L'une possible est celle actuellement testée en grandeur nature en rade de Brest, à Plouzané, par le groupe Legendre : celle des volets oscillants. Un caisson en béton est installé en front de la jetée. Dans ce caisson un volet oscille avec la houle. Ce mouvement est transformé par une bobine en électricité. Cette technique permet d'amortir la force produite par l'impact des vagues, pour ensuite la convertir en électricité.

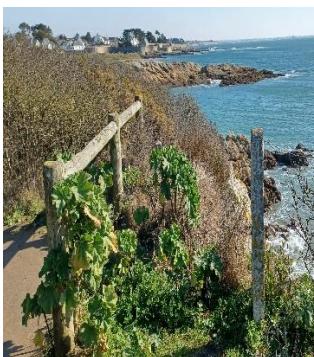
De plus le coffre béton renforce la jetée et l'élargit permettant des aménagements nouveaux en surface.

Aménagement du muret du chemin du Bois d'Amour



La reconstruction du muret le long des jardins partagés, terrain autrefois cultivé par « Maurice », devrait être réalisée au printemps. Dans un souci de sécurisation, un balisage sera effectué en liaison avec les services techniques de la mairie. Une affiche de LPA expliquera le but de ce chantier et sera apposée à proximité.

Quelques exemples de demandes de travaux récemment adressées à la mairie



Chemin piétonnier dangereux
Plage du petit Pérello



Accès des piétons difficile sur
les trottoirs et vitesse excessive
Route du Pérello



Nids de poule
Rue de la plage du Stole

Lomener, un territoire qui bouge

La progression d'année en année des effectifs scolaires et le dynamisme de l'activité commerciale sont les témoins de l'attractivité de notre territoire. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants installés au cours de l'année 2022 et en ce début d'année 2023 (Intermarché, salon de coiffure l'Atelier du Cheveu, Café du Port, L'HOMEnér déco, Bleu Can'Art, bistrot des viviers du Moulin, pharmacie) et saluons les anciens. Tous ont contribué ou contribuent à animer notre joli coin de Bretagne.